



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

déchets ménagers

Question écrite n° 129088

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur la question du gaspillage alimentaire. Le 19 janvier 2012, le Parlement européen adoptait une résolution demandant des mesures urgentes pour réduire de moitié le gaspillage alimentaire d'ici à 2025. Parmi les mesures proposées figure celle de promouvoir les produits locaux. Il lui demande quel est son avis sur cette question et si le Gouvernement envisage de favoriser la vente directe du producteur au consommateur.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129088

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Agriculture et agroalimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 février 2012, page 1811

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)